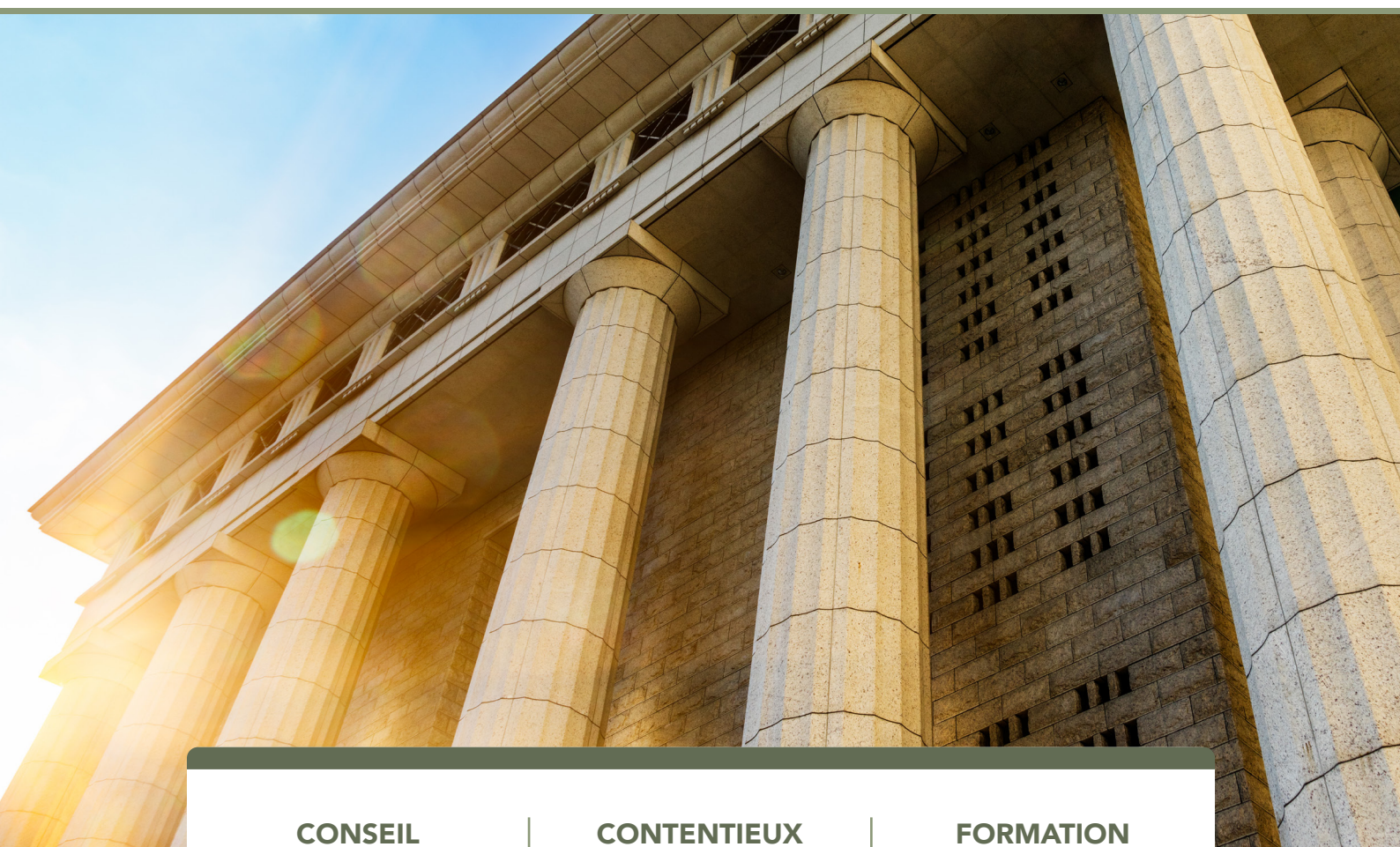


CONSEIL & CONTENTIEUX

en droit du travail et droit de la sécurité sociale



CONSEIL

Solutions personnalisées et adaptées aux enjeux spécifiques des relations de travail.

CONTENTIEUX

Défense des intérêts des clients avec une argumentation solide et humaine.

FORMATION

Formation pratique pour faciliter la mise en œuvre du droit du travail en entreprise.

Un cabinet à l'écoute et engagé



A PROPOS DU CABINET



Le cabinet accompagne les entreprises dans tous les aspects du droit social, en conseil comme en contentieux. Fort d'une expertise de près de 15 ans, il offre un accompagnement personnalisé, pragmatique et réactif.

Grâce à une approche centrée sur la compréhension des enjeux RH, le cabinet intervient sur des problématiques variées : gestion des contrats de travail, procédures disciplinaires, licenciements économiques, durée du travail, restructurations, représentation du personnel et négociations collectives.

Fort d'un véritable engagement en faveur de la défense des intérêts de l'entreprise, le cabinet met son savoir-faire au service de solutions sur mesure, adaptées aux réalités du terrain.

Notre vision

Expertise, Réactivité, Proximité.

Nous croyons en un conseil juridique accessible, clair et adapté aux enjeux spécifiques des entreprises.

L'engagement, la confiance et le pragmatisme guident chacune de nos interventions pour accompagner nos clients avec justesse et efficacité.

Notre mission

Accompagner les entreprises dans la gestion de leurs enjeux juridiques en droit du travail, en apportant des solutions sur mesure.

Nous anticipons les risques, défendons les intérêts de nos clients et sécurisons leurs relations professionnelles avec un engagement constant et une approche pragmatique.

+15 ans

D'expérience
en droit du travail

+150

Entreprises
conseillées

+100

Formations
dispensées

VOTRE AVOCATE

Lauranne REVEL-PERRONNET



Diplômée, en 2009, d'un Master II en Droit Social, Lauranne REVEL-PERRONNET débute son activité professionnelle en qualité de juriste au sein du cabinet d'avocats CAPSTAN, cabinet national expert en Droit Social dans l'accompagnement et la défense des entreprises.

Forte d'une expérience de près de 15 ans en conseil juridique auprès des entreprises, Lauranne REVEL-PERRONNET prête serment en 2022.

D'abord inscrite au Barreau de Saint-Etienne où elle exerce en qualité de collaboratrice, elle s'installe par la suite dans le Beaujolais où elle s'inscrit au barreau de Villefranche sur Saône et crée son propre cabinet d'avocat, expert en conseil et contentieux en droit du travail et droit de la sécurité sociale.



***Le droit du travail, c'est avant tout une question de relations humaines.
Chaque dossier mérite une solution sur mesure,
respectueuse des règles et des personnes.***

NOS SERVICES

En conseil et contentieux



Le cabinet accompagne les entreprises en conseil et contentieux s'agissant de la conclusion, l'exécution et la rupture du contrat de travail.

Il les conseille, assiste et assure leur défense devant la juridiction prud'homale (Bureau de Conciliation et d'Orientation et Bureau de Jugement des Conseils de Prud'hommes) dans le cadre de contentieux individuels ou collectifs.



Contrats de travail & Relations individuelles

Nous sécurisons toutes les étapes des relations de travail : recrutement, rédaction et modification des contrats (incluant les clauses sensibles comme mobilité ou non-concurrence), conseil sur la réglementation (paie, congés, formation) et gestion des ruptures (licenciement, démission, rupture conventionnelle).



Réorganisations & restructurations

Nous gérons les transferts de contrats, les impacts sur les statuts collectifs, les instances de représentation du personnel et les dispositifs d'épargne salariale lors de réorganisations ou restructurations.



Durée du travail

Nous optimisons l'aménagement du temps de travail, travaillons sur la mise en place de forfaits et d'astreintes, ainsi que l'organisation du travail de nuit et des horaires spécifiques.



Négociations collectives

Nous assistons l'entreprise dans la rédaction des accords d'intéressement et de participation, la négociation et la conclusion des accords collectifs et l'implémentation des obligations liées à l'égalité salariale.



Représentation du personnel

Nous assistons l'employeur dans l'organisation des élections professionnelles et accompagnons le dirigeant dans la gestion et le fonctionnement des instances représentatives du personnel afin de garantir leur conformité légale.



Pôle Social des Tribunaux Judiciaires

Nous intervenons dans le cadre des contentieux liés aux accidents du travail, aux maladies professionnelles, ainsi qu'aux recours contre les redressements URSSAF. Un service spécialisé pour défendre vos intérêts dans ces domaines spécifiques et ponctuels.

NOS FORMATIONS

En droit du travail



Le cabinet est organisme de formation enregistré sous le numéro 84420416942 et propose des programmes pour accompagner les entreprises dans leurs montées en compétence sur ce domaine.

Formation en droit social personnalisée

1

Nous proposons des formations « sur-mesure » en droit social, adaptées aux besoins spécifiques de votre entreprise. Chaque session est pensée pour offrir des solutions pratiques aux problématiques courantes, comme la gestion du CSE, les licenciements disciplinaires, la rédaction des accords d'entreprise, ou encore l'organisation des congés payés et des forfaits annuels en jours. Ces formations pratiques sont conçues pour vous aider à sécuriser vos pratiques et à mieux comprendre les enjeux juridiques du quotidien.



Formation annuelle de 8 demi-journées

2

Nos formations récurrentes, organisées sous forme de cycles annuels, vous permettent de rester à jour sur l'actualité légale et jurisprudentielle. Chaque session aborde une thématique spécifique, liée aux évolutions récentes du droit social, afin d'optimiser la gestion sociale et la paie au sein de votre entreprise. L'objectif est de mettre en œuvre de manière efficace ces nouvelles règles dans votre gestion quotidienne RH, en vous fournissant les outils pour adapter vos pratiques aux changements législatifs et réglementaires.



Contactez-nous

Pour toute question ou demande de renseignements,
notre équipe se tient à votre disposition.

Vous pouvez nous joindre par téléphone, par email ou via notre formulaire en ligne.
Nous serons ravis de vous accompagner.



LRP AVOCAT
— Droit social —

ÉDITION LIMITÉE 2024-2025

**CODE
DU
TRAVAIL**

Annoté

Contact

📞 06.18.90.53.85
✉ lrpavocat@outlook.fr
🌐 revel-perronnet-avocat.fr

Adresse

84 rue Henri Depagneux
69400
LIMAS

Connectons-nous

